

Identité et marché dans la balance : le tourisme mondial et les enjeux de l'acadianité

Mireille McLaughlin and Mélanie Le Blanc

Number 27, Spring 2009

Les mots du marché : l'inscription de la francophonie canadienne dans la nouvelle économie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/039823ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/039823ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

McLaughlin, M. & Le Blanc, M. (2009). Identité et marché dans la balance : le tourisme mondial et les enjeux de l'acadianité. *Francophonies d'Amérique*, (27), 21–51. <https://doi.org/10.7202/039823ar>

Article abstract

In this article, we analyze ethnographic data collected during the *Congrès mondial acadien 2004*, a globalized tourist event. We describe the ideological tensions raised by globalization in the redefinition of Acadian identity. We observe that the emergence of public policies aiming at the commodification of Acadian identity for global markets is a source of conflict about the criteria for inclusion within Acadian discursive space. On the one hand, a group of modernizing social actors aims to reproduce a linguistic Acadie, targeting the institutionalization of francophone public spaces where the practice of French acts as a determinant factor for inclusion into Acadianité. On the other hand, globalizing actors try to mobilize a genealogical criterion to sell Acadian identity to a global public thereby defined as Acadian. This second strategy places emphasis on bilingualism as a mean for the inclusion of English-speaking Acadians and Cajuns. We conclude that in order to grasp the stakes of globalization for linguistic minorities, it is important to understand the economic conditions and the government frameworks which inform the transformations we were able to observe in discourse and practices at the *Congrès mondial acadien 2004*.

Identité et marché dans la balance : le tourisme mondial et les enjeux de l'acadianité

Mireille McLAUGHLIN

Université de Toronto

Mélanie LE BLANC

Université de Moncton

*[There are] 3 million Acadians
I think that's the number that they say¹.
(CMA2004-entr-Cynthia Richard-
Muisse/Bernie Muise²)*

[Il y a] quelque 300 000 Acadiens et Acadiennes
qui habitent l'Acadie de l'Atlantique
la seule Acadie réelle [...]
Il y a pas 3 millions d'Acadiens à travers le monde
c'est faux, ça. [...]
Il y a peut-être 3 millions de personnes
qui ont des ancêtres acadiens,
ça fait pas d'eux des Acadiens.
MAURICE BASQUE

Compter l'acadianité : 300 000 ou 3 millions ?

Il existe un débat au sein de l'espace discursif acadien quant à l'importance démographique de la population acadienne. En se basant sur des critères généalogiques, certains maintiennent que la population acadienne compte 3 millions de personnes, alors que d'autres, en se fiant à des critères linguistiques et territoriaux, maintiennent que la population acadienne atteint 300 000 personnes³. Ce débat, évidemment, en cache un autre, celui de savoir qui sont les Acadiens et qui a le droit de définir l'acadianité. Il s'agit d'un débat qui

porte sur la gouvernance et, en particulier, sur la façon de décider quelles caractéristiques privilégier afin de pouvoir mieux institutionnaliser et gouverner l'identité acadienne. Or, nous assistons présentement à un virage néolibéral dans la gestion gouvernementale des minorités linguistiques, virage qui a pour effet de faire entrer l'identité acadienne dans une logique de marché et qui, du coup, fait une brèche à la conception modernisante, c'est-à-dire linguistiquement et juridiquement définie, de l'acadianité.

En 2004, nous avons eu l'occasion de faire une étude ethnographique sur un événement touristique, culturel et patrimonial : le 3^e Congrès mondial acadien. Nous nous sommes intéressées aux acteurs sociaux (organiseurs, représentants des secteurs communautaire et gouvernemental) qui ont participé à y définir l'acadianité, à la manière dont ils l'ont fait, aux moyens dont ils se sont servis et aux objectifs visés. Nous avons tenu à mener une étude ethnographique sur le Congrès mondial acadien car l'événement marque, depuis ses débuts, le passage d'une Acadie modernisante à une Acadie mondialisante. Cette transformation est observable dans le passage discursif d'une Acadie à défendre vers une Acadie à célébrer, ainsi que dans les discours légitimants de l'événement : de catalyseur de la fierté identitaire, l'événement va aujourd'hui chercher du financement en tant que catalyseur de développement économique, et ce, par l'entremise du tourisme.

Nous avons mené une enquête ethnographique intense lors des deux semaines du 3^e Congrès, en août 2004, assistant à des conférences, à des spectacles, tout en menant des entretiens et en recueillant du matériel photographique et vidéographique dans diverses communautés de la municipalité de Clare⁴. Le corpus d'enregistrements a été nommé CMA2004 et se répartit en trois sections principales, soit conférences (CMA2004-conf-), entretiens (CMA2004-entr-) et réunions de familles (CMA2004-fam-). Nous avons ajouté aux données recueillies (entretiens, notes de terrain, enregistrements sonores, articles de journaux), des documents officiels (documents et rapports gouvernementaux, publications du comité organisateur du Congrès mondial acadien, site Web officiel). Toutes ces données nous ont menées à une réflexion sur l'importance de (re)penser les notions de territoire et de gouvernance en sociolinguistique. De diverses façons, et dans diverses régions du monde, on assiste à des tentatives de réinscrire les acquis modernisants de la minorisation linguistique dans l'éco-

nomie mondialisée. Sur ce terrain, la reproduction des discours constitutifs de la modernité acadienne est mise au défi : d'une part, la mobilisation de l'acadianité reposait en partie sur une définition du « peuple acadien » et de la nation acadienne, partageant une histoire commune, une langue commune et des liens généalogiques communs ; d'autre part, ce récit national du « commun » est remis en question par l'intégration de francophones ayant vécu des trajectoires migratoires variées au sein de la francophonie canadienne et, comme nous le montrons dans cet article, par le besoin de créer des marchés économiques importants pour la consommation de produits acadiens. Les liens entre une Acadie linguistique et une Acadie généalogique entrent en concurrence sur la scène internationale.

Le Congrès mondial acadien

En 1994, le premier Congrès mondial acadien a marqué un virage dans l'espace discursif acadien⁵. L'événement, un ensemble de spectacles, de réunions de famille⁶ et de conférences, célébrait l'entrée de l'Acadie dans l'économie mondialisée par l'intermédiaire du tourisme patrimonial. Le Congrès mondial acadien, s'il a d'abord eu pour mission de « développer des liens plus étroits entre tous les Acadiens et les Acadiennes de par le monde » (CyberAcadie, 1994), a rapidement suscité l'intérêt des bailleurs de fonds gouvernementaux, qui y ont vu le moyen de faire d'une pierre deux coups : assurer à la fois « la vitalité et l'épanouissement des communautés de langues officielles en situation minoritaire » (Gouvernement du Canada, 1988) et le développement du secteur touristique des régions concernées (Nova Scotia Department of Tourism and Culture, 2003). Le Congrès mondial acadien était donc un terrain où l'identitaire rencontrait l'économique au nom d'un groupe conçu, pour certains, selon des critères linguistiques et, pour d'autres, selon des critères généalogiques.

La sociolinguistique critique

En 2004, munies d'enregistreuses et d'appareils photo numériques, nous nous sommes retrouvées au cœur des activités du 3^e Congrès mondial acadien, à Clare, en Nouvelle-Écosse. Patrimoine canadien estime à 309 450 le nombre de participants⁷ à ce congrès de 2004 et à 43 046 le nombre de personnes qui sont allées aux réunions

de famille organisées dans le cadre de l'événement (Patrimoine canadien, s. d.). Si la question de l'acadianité a été fortement débattue lors des conférences, il semble qu'il suffisait d'arborer le drapeau tricolore étoilé, symbole de l'Acadie, de se trouver un ancêtre acadien ou de bien vouloir déguster des crevettes à l'étouffée⁸ ou de la râpure acadienne⁹ pour faire partie de la fête.

L'acadianité était mise en scène de diverses façons. À la foire commerciale, par exemple, on distribuait des porte-noms qui permettaient aux participants d'afficher leur patronyme acadien. À la table, une bénévole a insisté pour que Mireille McLaughlin, qui a grandi dans la Péninsule acadienne du nord-est du Nouveau-Brunswick, dénicher dans sa lignée ancestrale un patronyme acadien. « C'est quoi le nom de ta mère ? » « Dancause. Elle est d'origine québécoise. » Heureusement, l'arrière-grand-mère paternelle était une Comeau, et on lui a remis un porte-nom sur lequel était écrit « Mireille Comeau McLaughlin ». De jeunes francophones, pour la plupart néo-Canadiens, participant à une caravane pancanadienne qui faisait le voyage de l'Alberta jusqu'à la Nouvelle-Écosse, se sont présentés comme des « amis des Acadiens » et ont mentionné que c'était beau de voir un peuple affirmer ainsi son identité.

Le congrès était empreint de rapports de pouvoir, structurant des positionnements divers, ce que l'on constate en portant attention à qui a accès à quels espaces au sein du congrès, avec quelles ressources linguistiques, pour faire et dire quoi. Les spectacles de la programmation officielle (tels ceux d'ouverture et de clôture) et les conférences étaient des espaces majoritairement francophones ; les réunions de famille, la foire commerciale, les cafés chantants fonctionnaient de façon bilingue ou majoritairement en anglais. Un bal organisé par un couple louisianais, par exemple, ne faisait qu'un usage symbolique du français – dans les salutations et les remerciements.

L'analyse des données recueillies au 3^e Congrès mondial acadien soulève plusieurs questions quant à l'outillage théorique de la sociolinguistique face à la mondialisation. Nous nous appuyons sur une approche sociolinguistique critique pour cerner les divers aspects que soulève la cohabitation de l'identitaire et de l'économique au cours de ce congrès. Dans le cadre de la sociolinguistique critique, la langue est conçue comme un terrain d'action sociale : elle est une ressource qui peut être mobilisée de diverses façons pour justifier l'inclusion ou

l'exclusion au sein d'un groupe, organisant ainsi l'accès à d'autres types de ressources (économiques, civiques, etc.). Elle est structurée par l'univers social, tout comme elle participe à la constitution de relations de pouvoir en son sein. L'organisation des identités linguistiques selon les pratiques linguistiques résulte du terrain mouvant des luttes de pouvoir pour l'accès aux marchés symboliques et économiques dans lesquels leur valeur est définie (Bourdieu, 1982). La langue est non seulement une ressource interactionnelle, mais aussi un ensemble de pratiques institutionnalisées et institutionnalisables, qui assurent à la fois la valorisation des normes linguistiques et leur maintien ou leur transformation (Heller, 2002).

Puisque les pratiques et les identités linguistiques sont liées à la structuration du monde social (en étant à la fois structurantes des autres ressources identitaires qui y circulent et structurées par elles), elles participent aux restructurations politiques et économiques à l'œuvre dans l'économie mondialisée et sont transformées par elles. Le Congrès mondial acadien participe des restructurations économiques mondiales en mettant l'accent sur :

- 1) une mobilité géographique croissante des individus, notamment dans le secteur du tourisme ;
- 2) de nouveaux moyens de réseautage grâce aux nouvelles technologies de l'information ;
- 3) et une reconfiguration transnationale des relations de pouvoir qui permettent aux minorités de gagner une certaine autonomie face aux États-nations.

Cet ancrage transnational du Congrès nous amène donc à adopter une posture épistémologique qui nous oblige à repenser le rôle que jouent, en sociolinguistique, les notions d'authenticité linguistique, de territoire et de gouvernance. La linguistique et la sociolinguistique ont construit leur savoir sur la notion du locuteur authentique, celui qui, à l'encontre du « *lame speaker* » de William Labov (1976), était représentatif d'une variété linguistique et, par ricochet, d'une communauté. Pourtant, souligne Nikolaus Coupland (2003), l'authenticité linguistique est une construction sociale qui prend toute sa pertinence dans les enjeux de pouvoir qui l'entourent. Il propose, par ailleurs, une analyse constructiviste de l'authenticité, qui permet à la sociolinguistique de s'outiller pour rendre compte du rôle que joue cette dernière dans ses constructions théoriques :

[S]ociolinguistics has invested very heavily – and arguably too heavily – in the view that some sorts of language and some sorts of speaker are authentic, and that it has thought them more valuable for being more authentic. It also seems true that sociolinguistics has found much of its agenda up to now in legitimating authentic speech and authentic communities. So critiquing ‘the authentic speaker’ might be a useful reflexive operation for sociolinguistics, particularly in a wider intellectual context of radical scepticism about authentic experience¹⁰ (Coupland, 2003 : 418).

Il nous semble tout aussi important, s’il faut rendre compte des enjeux de l’authenticité linguistique, de réfléchir à la territorialité. Tout comme l’authenticité linguistique, les notions de territoire, de frontière et de groupe sont des « *elephants in the room* » (Eckert, 2003) de la sociolinguistique contemporaine. La territorialité a souvent été pensée en termes de communauté et d’institutionnalisation d’espaces monolingues dans les divers courants des sciences du langage. *L’a priori* veut qu’une langue existe parce qu’elle est parlée par une communauté clairement définie et partageant des représentations. De par son ancrage dans la linguistique structuraliste, la sociolinguistique a souvent construit ses théories et ses méthodes sur la notion d’homogénéité des systèmes linguistiques, ou du moins sur l’étanchéité des communautés. Cette conception est à la base des questions fondamentales de la sociolinguistique : que faire du multilinguisme social et individuel ? Comment expliquer le changement linguistique et les idéologies liées aux transferts linguistiques ? La réflexion linguistique sur le contact des langues suppose qu’il est possible de délimiter des frontières entre les langues dites en contact, que chaque individu a d’abord et avant tout une langue à laquelle il doit fidélité, et que ses comportements multilingues nécessitent une explication. Pour leur part, les questions de changement linguistique posent problème pour une linguistique qui suppose que les langues sont des systèmes autonomes, indépendants des autres réalités sociales.

Le concept d’étanchéité des communautés permet la mise en place, tant par les chercheurs que par les acteurs associatifs et gouvernementaux, d’une série de mesures « vitalistes » visant à étudier et à assurer le maintien et la reproduction de ces communautés – comprises comme homogènes –, soit par la conscientisation identitaire, soit par le développement économique. On assiste alors à la mise en place d’événements comme la Semaine de la fierté française dans les écoles franco-canadiennes, ou à des campagnes de sensibilisation, orchestrées par la Fédération des communautés francophones et aca-

dienne pour inciter les francophones à ne pas s'identifier comme « bilingues », mais comme « francophones » dans les recensements fédéraux, où à la question : « Quelle est la langue que cette personne a **apprise en premier lieu** à la maison dans **son enfance** et qu'elle **comprend encore**¹¹ ? », les répondants ont le choix de réponses suivant : « Français », « Anglais », « Autres – *Précisez* » (Statistique Canada, 2006), et nombreux sont ceux qui donnent la réponse double « Français » et « Anglais ».

Seulement, l'impact de l'accroissement des réseaux transnationaux et de la mobilité des individus, des pratiques et des identités à travers l'immigration, le commerce et le tourisme fait en sorte que le mythe des communautés culturelles homogènes et territorialisées est fragilisé. Il importe donc de repenser les concepts implicites de la sociolinguistique, notamment ceux de communauté, de territoire et de locuteur authentique (normalement identifié comme locuteur natif ou parfait bilingue), pour saisir l'impact de l'économie mondialisée sur la structuration des marchés symboliques linguistiques et identitaires.

La notion de territoire et les définitions des espaces identitaires sont généralement liées à des luttes idéologiques. De nombreux acteurs ont intérêt à définir l'Acadie de différentes façons, comme nous le verrons dans la section sur le positionnement des acteurs sociaux qui suivra. La question de l'espace, et de la définition de l'espace, est rattachée à celle de l'organisation politique et sociale de l'acadianité. C'est dire que les liens entre langue et territoire en cachent souvent d'autres, ceux entre langue et gouvernance. Si, en sociolinguistique, les questions de gouvernance ont été mobilisées, sous l'égide de l'aménagement linguistique, dans la gestion des langues des minorités linguistiques, les acteurs gouvernementaux posent souvent la gouvernance comme étant extérieure à la (aux) langue(s) légitime(s) et aux locuteurs « authentiques ». Les langues et leurs locuteurs authentiques y ont été conçus comme existant objectivement, les unes comme les autres devenant ainsi des entités sur lesquelles il est possible d'intervenir – tout comme on interviendrait sur un corps.

Ainsi, la construction de l'aménagement linguistique comme discipline d'intervention a souvent été présentée comme parlant au nom de la réalité objective des groupes linguistiques, et non comme participant elle-même de la structuration de ces groupes. Cet effacement, généralement effectué au nom de la défense d'une langue, permet de

présenter les communautés linguistiques comme homogènes (dans leurs pratiques et leurs représentations linguistiques) et non constituées autour de luttes de pouvoir pour la reconnaissance de la légitimité de certaines pratiques plus que d'autres, luttes qui vont s'appuyer sur l'expertise des linguistes pour étayer leur cause (Heller, 2007). Cependant, au Congrès mondial acadien, c'est la définition même des locuteurs légitimes qui est enjeu de débat. En effet, le Congrès mondial acadien, de par son investissement dans le tourisme, et donc dans la création d'un marché économique pour l'acadianité, ouvre le terrain à des positionnements qui diffèrent du discours ethno-linguistique dominant. Puisque l'objectif du Congrès est d'attirer et d'inviter le plus de personnes possible, l'héritage généalogique et culturel est mis de l'avant comme symbole d'acadianité, et le français passe à l'arrière-scène. Le bilinguisme est d'ailleurs formellement intégré à l'événement, dans tous les documents officiels (incluant le site Web) et par la mise en place d'un service de traduction simultanée anglais-français / français-anglais. Il importe donc, pour saisir les enjeux d'un tel événement, de séparer l'identitaire du territorial et de voir en quoi savoir et gouvernance permettent ou contraignent les possibilités d'action des acteurs.

En d'autres mots, la réalité des langues est constituée du savoir qui est produit à leur sujet. Lors du Congrès mondial acadien, ce sont deux visions des liens entre langues, territoire et identités qui entrent en compétition : l'une généalogique, l'autre ethno-linguistique. Le Congrès, en ouvrant l'acadianité au marché économique mondial, se pose comme un espace où le discours modernisant, avant tout axé sur une reconnaissance juridique ethno-linguistique, unissant langue et identité, rivalise avec un discours ayant un marché plus vaste, qui fait de l'ethnicité un héritage historico-biologique. En d'autres mots, nul besoin de parler français pour participer au Congrès mondial acadien en se revendiquant de l'acadianité – ce qui n'est pas sans causer des débats tumultueux, comme l'atteste la déferlante d'éditoriaux, de caricatures et de lettres à l'éditeur qui ont suivi la déclaration de l'historien Maurice Basque lors de la conférence d'ouverture, affirmant que l'Acadie n'existe pas sans le français (voir dans cet article la section « Les enjeux pour les acteurs du discours modernisant »). Aussi avons-nous choisi d'appréhender les données de façon critique, car notre but n'est pas de cerner une quelconque vérité sur l'identité qui assurerait la reproduction d'une vision unie de l'histoire ou de la communauté acadienne – aussi importantes que puissent être de telles conceptions pour

les acteurs sociaux. Notre objectif est plutôt de mettre au jour les enjeux des diverses positions discursives ouvertes par l'insertion de l'acadianité dans l'économie mondialisée.

L'institutionnalisation des identités est mise au défi par les processus transnationaux caractéristiques de la mondialisation : la valeur des pratiques linguistiques est en transformation, alors même que la circulation accrue des biens et des identités outre les frontières étatiques met l'accent sur le multilinguisme. Dans l'économie mondialisée, les groupes sociaux sont amenés à se redéfinir et à s'organiser selon des modèles qui sont simultanément ethnicisants et mondialisants, et ce, afin de répondre à la fois à des impératifs juridiques liés à l'expansion des droits humains et à des impératifs économiques : le Congrès mondial acadien de 1994, par exemple, a été reconnu par l'Unesco comme une activité de la Décennie mondiale du développement culturel (Gouvernement du Canada, s. d.).

Gouvernance culturelle et néolibéralisme

Le Congrès mondial acadien nous permet de rendre compte du rôle structurant de la gouvernance et de l'économie dans le déploiement des processus identitaires. Ces deux notions sont liées au sein des efforts de gouvernance : le gouvernement fédéral, par l'entremise d'une série de mesures visant à assurer l'épanouissement des communautés de langue officielle en situation minoritaire ; les provinces, par l'entremise de leurs divers niveaux d'investissement envers leur minorité francophone. On assiste cependant, dans l'un comme dans l'autre de ces cas de gouvernance, à un virage néolibéral quant à la gestion politique des communautés linguistiques. Les possibilités d'action au sein des communautés francophones sont en effet de plus en plus réduites, du moins sur le plan discursif, à la question du développement économique, ce qui est un changement de paradigme par rapport aux approches juridiques et culturalisantes des années 1960-1990 (da Silva et Heller, 2009).

Le néolibéralisme est une idéologie politique qui émane de la mondialisation et qui pousse les instances gouvernementales à présenter l'hégémonie de la rationalité économique comme incontournable :

*The argument goes like this: neoliberal capitalism, in its triumphal, all encompassing global phase, offers no alternatives to laissez-faire; nothing else – no other ideology, no other economic system – seems even plausible. The primary question left to public policy is how to succeed in the "new" world order. Under its hegemony, the social is dissolved into the natural, the biological, the organic. And the political into the technical*¹² (Comaroff et Comaroff, 2005 : 129).

L'une des conséquences les plus importantes du virage néolibéral est la perception qu'il est nécessaire – voire souhaitable – pour les communautés de se concevoir comme des entités économiques en concurrence sur les marchés mondiaux. Autrement dit, on assiste à une redéfinition des communautés en termes d'acteurs économiques, redéfinition qui se manifeste par la commercialisation de l'identité (Heller, 2003), c'est-à-dire la mise en marché des discours, produits et symboles identitaires. Cet arrimage de l'identitaire et de l'économique fait en sorte que la mesure de la réussite des communautés devient leur capacité à se vendre. Les stratégies de gouvernance font en sorte que l'Acadie, comme le reste de la francophonie canadienne, se trouve aujourd'hui en quête de publics avec qui elle peut établir des échanges commerciaux ou qui sont intéressés à consommer l'acadianité même.

Dans le domaine des arts, de l'industrie culturelle et du tourisme, le virage néolibéral s'accommode bien de tous les discours qui font de la reconnaissance internationale un enjeu de fierté identitaire. Ainsi, le virage néolibéral n'entre pas complètement en rupture avec les discours modernisants : l'impératif premier est la vente – et comme parfois la mobilisation identitaire (et la minorisation linguistique) assure la constitution d'un marché (comme dans la participation de l'Acadie au Festival interceltique de Lorient, France ; Malaborza, 2007), cette mobilisation identitaire conserve une place dans le nouvel ordre économique. Ce qui change c'est le mode de fonctionnement du discours modernisant qui doit maintenant prendre en compte la question des marchés économiques et qui entre ainsi en compétition avec d'autres discours, tout aussi susceptibles d'assurer la constitution d'un marché économique pour la vente des produits acadiens.

Pour le Congrès mondial acadien, ce virage amènera les bailleurs de fonds à miser avant tout sur l'Acadie généalogique, celle des 3 millions d'Acadiens, comme moyen d'atteindre un potentiel de marché plus vaste. Cette vision ouvre donc le congrès à un public multilingue – ou pour le moins bilingue français-anglais. Pourtant, le

discours civique sur l'identité acadienne – et l'institutionnalisation de l'Acadie en termes de minorité linguistique – fait en sorte que les participants au congrès ne sont pas tous positionnés de la même façon au sein même de l'événement, selon leurs ressources linguistiques, leurs appartenances généalogiques et leur origine géographique.

Divers acteurs associatifs et gouvernementaux, tels que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, le réseau associatif français Les amitiés acadiennes, ou encore le groupe cajun de promotion du Monument acadien, luttent pour l'accès au congrès afin de faire la promotion de diverses questions économiques et politiques. L'association française Les amitiés acadiennes, par exemple, était présente pour faire la promotion d'un réseau de gens d'affaires international, axé avant tout sur la Francophonie internationale. Le Monument acadien, établissement louisianais regroupant des archives et d'autres données historiques et généalogiques sur la venue d'Acadiens en Louisiane, était présent pour militer en faveur de sa construction de l'histoire et pour faire la promotion des réseaux touristiques acadiens en Amérique du Nord. Pour Les amitiés acadiennes, le français était présenté comme incontournable pour participer au réseau d'affaires, alors que les représentants du Monument acadien le présentaient comme un avantage, sans être le fondement propre de l'identité acadienne.

Nous nous intéresserons ici plus particulièrement aux politiques gouvernementales afin de montrer en quoi les questions de gouvernance ont un effet sur les déploiements identitaires et l'émergence de nouvelles luttes de pouvoir autour du principe de l'acadianité. Le gouvernement fédéral canadien, par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien, a offert un soutien financier à l'événement comme moyen de faire la promotion du français en tant que langue d'une communauté linguistique officielle et d'assurer la production et la circulation de produits acadiens. Ainsi, le Ministère stipulait, dans son énoncé de mission, que sa participation au 3^e Congrès mondial acadien allait lui permettre d'encourager l'utilisation du bilinguisme dans les provinces de l'Atlantique et de favoriser « le développement économique durable dans les communautés acadiennes de la Nouvelle-Écosse et l'augmentation du nombre de visiteurs dans les régions acadiennes de la province » (Patrimoine canadien, s. d.).

Pour cette raison, le rapport final de Patrimoine canadien sur l'événement rend compte de l'atteinte des objectifs en termes d'augmentation de l'activité touristique pour les régions acadiennes :

- Le PCECA a appuyé la Société Acadie Nouvelle-Écosse 2004 en vue de la préparation du Congrès mondial acadien 2004.
- Environ 310 000 personnes auraient participé au Congrès et à ses activités connexes, soit environ 19 % plus que l'objectif fixé.
- Les données ne permettent pas d'établir avec certitude si l'objectif de 100 000 visiteurs étrangers a été atteint.
- Le nombre de visiteurs semble avoir augmenté de façon marquée dans plusieurs régions acadiennes de la Nouvelle-Écosse durant l'été 2004, et particulièrement durant la période du Congrès.
- Les réalisations les plus importantes du Congrès sont d'avoir contribué à l'épanouissement de la collectivité, au renouvellement de la fierté acadienne et des bienfaits sociaux (*ibid.*).

Nous voyons déjà que Patrimoine canadien associait tout de même aux impératifs économiques (le développement du tourisme) un discours de mobilisation identitaire modernisant. Ce discours reste présent dans le texte de Patrimoine canadien :

Le Congrès, en tant que tel, se voulait un événement ponctuel. Il n'a jamais été question que la Société Acadie Nouvelle-Écosse 2004 continue ses activités après 2004. Il cherchait toutefois à jeter les bases de retombées à long terme pour la communauté acadienne. Le Congrès a certes laissé sur son passage plusieurs legs tangibles. On peut penser par exemple au projet de signalisation bilingue de la municipalité de Clare, au placement de panneaux routiers bilingues sur les autoroutes de la Nouvelle-Écosse ou à la traduction d'une partie du site Web du ministère du Tourisme. Mais aux yeux des répondants, les réalisations les plus importantes du Congrès sont d'avoir contribué à l'épanouissement de la collectivité et au renouvellement de la fierté acadienne. Le Congrès a donné aux Acadiens et aux Acadiennes de la Nouvelle-Écosse une visibilité, une reconnaissance et une estime de soi sans précédent (*ibid.*).

C'est dire que dans son investissement au Congrès mondial acadien, Patrimoine canadien relie l'épanouissement identitaire – sa responsabilité en vertu des articles 41 et 42 de la *Loi sur les langues officielles* du Canada (Gouvernement du Canada, 1988) – au développement économique. Par l'investissement dans un discours de fierté, le texte efface toute mention directe de l'aménagement linguistique en Nouvelle-Écosse, peut-être parce que l'on pense que la fierté identitaire mène à la pratique du français, peut-être parce que l'on mise avant tout sur le développement des communautés et non du français. Nous

optons pour la première hypothèse : Patrimoine canadien tient pour acquis que la fierté identitaire assurera la valorisation du français.

Pour sa part, le ministère du Tourisme et de la Culture de la Nouvelle-Écosse, dans son plan d'affaires 2003-2004, identifiait clairement le 3^e Congrès mondial acadien comme moyen de développement du marché touristique. Le tourisme, après tout, est l'un des secteurs économiques les plus importants pour la Nouvelle-Écosse, qui accueille plus de 2 millions de visiteurs par année, le marché cible étant les États-Unis (Gouvernement de la Nouvelle-Écosse, s. d.). Comme tel, le Ministère cherchait avant tout à investir dans une définition généalogique et patrimoniale de l'Acadie comme base de développement du produit touristique, cherchant ainsi à ouvrir le marché de l'acadianité aux réseaux américains :

Acadian celebrations: With the upcoming 2003-05 anniversaries of French exploration, colonization, and settlement, including the 3rd Congrès mondial acadien in 2004, Nova Scotia has an opportunity to capitalize on the economic growth potential of major activities and events related to tourism, culture and heritage. The department intends to provide significant support to the 2003-05 Acadian celebrations through the following initiatives:

- *Unveiling a new tourism marketing campaign aimed specifically at promoting the Acadian Celebrations in key tourism markets. A high-profile campaign will strategically position Nova Scotia as the premier destination in the region to experience Acadian culture and history. [...]*
- *[...]*
- *Launch, in cooperation with the Council of Nova Scotia Archives, "The Acadian experience in Nova Scotia" – an online thematic resource guide and virtual exhibit, fully searchable and province-wide in scope and participation, to complement Acadie 2003-05 and provide a significant Acadian/Cajun genealogical resource. NSARM will also produce a database for 3600 births, deaths and marriages from two surviving pre-Deportation Acadian Church registers, Annapolis Royal, 1702-55. [...]*
- *Integrate and highlight Acadian cultural experiences and tourism products in 2003 tourism core marketing campaigns. [...]*¹³ (Nova Scotia Department of Tourism and Culture, 2003 : 12). (Nous soulignons.)

Le virage néolibéral fait ainsi en sorte que les définitions modernisantes de l'identité acadienne, jusque-là dominantes, entrent en compétition avec d'autres discours sur l'acadianité. On assiste à une ouverture du marché symbolique acadien, campé sur le terrain de l'économique, à d'autres marchés. Les tensions qui en découlent sont lourdes de conséquences pour la constitution du marché symbolique de l'acadianité : quand l'Acadie se décline à l'international, qui, en maintenant quel discours, avec quelles ressources symboliques et quel capital économique, est le mieux placé pour définir l'acadianité ?

Le positionnement des acteurs sociaux

Les enjeux pour les acteurs du discours modernisant

Le discours modernisant, qui émerge dans les années 1960 et se perpétue aujourd'hui, s'appuie sur la constitution des droits des minorités dans le cadre de l'État-nation. Il compte très fortement sur un engagement politique grandissant à l'intérieur du Canada et des provinces et reproduit les idées centrales à la constitution de l'État-nation moderne, à savoir la légitimité des espaces culturellement et linguistiquement homogènes. Ainsi, le discours modernisant acadien reproduit la vision de l'État-nation en tant qu'espace homogène. L'identité culturelle y est liée à la pratique de la langue française et à la gestion des institutions sociales et culturelles. La notion de territoire, facette importante de l'organisation de l'État-nation, vient cependant brouiller le discours des acteurs sociaux modernisants acadiens. Le problème soulevé repose sur le fait que l'Acadie ne possède pas de frontières territoriales clairement définies ; faute de frontières territoriales, les acteurs modernisants doivent compter sur l'institutionnalisation d'espaces francophones homogènes pour assurer la reproduction de l'acadianité francophone. Certains énoncent donc la possibilité de concevoir le territoire acadien sous la forme d'un espace institutionnel francophone centralisé dans les provinces maritimes.

Cette façon de définir le territoire acadien suppose la superposition d'un espace (linguistiquement) homogène franco-acadien à un territoire (géographique) majoritairement anglophone. Dans le discours modernisant, la langue française est la condition *sine qua non* à l'adhésion au groupe et à l'accès aux sites de production et de définition de l'acadianité. Devient alors problématique l'inclusion des anglo-

phones d'ascendance acadienne, qui ne reproduisent pas les pratiques linguistiques définies comme légitimes à l'intérieur du territoire institutionnel, et s'en trouvent donc exclus.

Maurice Basque, conférencier invité au 3^e Congrès mondial acadien à titre d'expert en histoire et en modernité acadiennes, s'inscrit dans le discours modernisant en insistant justement sur l'importance de la langue française dans la définition de l'acadianité. Font ainsi partie de l'Acadie, selon lui, les familles d'origine non acadienne qui ont adopté le français comme langue maternelle et ont depuis longtemps pris ancrage dans la communauté acadienne. Basque ne nie pas que des anglophones (unilingues) puissent posséder un sentiment d'appartenance acadien, mais il souligne l'importance de parler français pour véritablement s'inscrire dans l'Acadie, territoire circonscrit, du moins institutionnellement, et défini comme étant de langue française.

Maurice Basque

Que ce soit la dimension scolaire et l'infrastructure religieuse [...] il y a une volonté de reproduire, [de] génération en génération, des espaces où on parle le français [...] La langue de la maison acadienne, depuis quatre siècles, celle de sa cuisine, c'est bien sûr la langue française. Et à mon avis, c'est ce qui fait qu'on est encore des Acadiens et des Acadiennes aujourd'hui. C'est notre plus simple dénominateur commun. C'est le français qui fait qu'on est ensemble, qu'on vit ensemble. C'est notre ciment, c'est ce qui fait notre fondation, notre réalité. C'est ce qui a fait que les Ferguson, puis les Drysdale, puis les McGraw, puis les Fitzgerald, puis les Young¹⁴ se sont joints à nous éventuellement et aujourd'hui parlent le français et continuent. Ceux qui ne parlent plus français ne sont pas à l'extérieur de la maison, bien sûr, ne perdent pas leur acadianité. Mais l'Acadie a toujours été [...] sera toujours d'expression française. Affirmer ceci, ce n'est pas fermer la porte. C'est demander qu'on respecte, tout simplement, qui on est historiquement. Qui nous sommes et qui on veut continuer à être. [...] Un Acadien, une Acadienne, c'est quelqu'un qui parle français, qui habite principalement en Acadie de l'Atlantique où nous sommes 300 000. Il y a des Acadiens partout, mais l'Acadie, elle est ici [dans les provinces atlantiques du Canada] (Basque, 2004).

Lors du tout premier Congrès mondial acadien, en 1994, l'artiste acadien Calixte Duguay, originaire du nord-est du Nouveau-Brunswick, soulignait, lui aussi, l'importance de la langue française dans la définition de l'acadianité. Duguay décrivait l'Acadie comme un

tricycle, dont les roues auraient été le territoire, la religion catholique et la langue. Les deux premières étant tombées, l'une avec le Grand Dérangement et l'autre avec les transformations sociopolitiques des années 1960, l'Acadie serait aujourd'hui un monocycle, supportée et définie par la seule roue de la langue (Congrès mondial acadien, 1996 : 87). Bernard d'Entremont, artiste acadien vivant dans la municipalité de Clare, dira même qu'en Acadie de l'Atlantique, sans la langue, l'acadianité se perd : « Ici, j'ai l'impression qu'une fois que t'abandonnes ta langue française, que t'es d'origine acadienne, mais t'es plus Acadien¹⁵. »

Alors que, d'une part, le discours modernisant occulte la présence sur le territoire d'Acadiens de langue anglaise, les excluant des espaces où est définie l'acadianité, il inclut, d'autre part, un « Autre », non acadien d'ascendance, selon des critères strictement linguistiques et territoriaux. Dans les provinces atlantiques, très majoritairement anglophones, l'inclusion de ces « Autres » francophones – et, plus généralement, l'accroissement de l'immigration francophone – est perçue comme essentielle à la survie des institutions de langue française, dépendantes du poids du nombre, et elles-mêmes au centre de la définition modernisante de l'acadianité. Euclide Chiasson, ancien président de la Société nationale de l'Acadie, exprime l'importance de l'immigration francophone de cette façon : « La seule façon pour le peuple acadien de survivre sur le plan du nombre, ça va être d'intégrer des francophones, des néo-Canadiens » (Chiasson, 2004).

L'Acadie « moderne » (et modernisante) se veut donc inclusive, mais en s'assurant de ne pas nuire à l'homogénéité francophone de son espace institutionnel. À l'intérieur de cet espace, la langue française est une valeur plus sûre pour l'adhésion au groupe que le simple critère généalogique. Peut-on alors supposer une homogénéité culturelle ? Il ne semble pas se poser de problème du côté des acteurs modernisants, qui définissent la culture (presque strictement) en termes de langue, en y incluant les migrants francophones.

Maurice Basque

C'est que l'Acadie justement, celle d'aujourd'hui et de demain, elle n'est plus limitée à... aux... à la centaine de familles qu'on retrouve en 1755. Elle a grandi, bénéficié, grossi de plein de familles essentiellement européennes, même quelques [familles] amérindiennes, et aujourd'hui, depuis déjà quelques décennies, dans plusieurs régions d'Acadie de l'Atlantique, elle bénéficie

grandement de l'ajout de familles latino-américaines, africaines, asiatiques, qui embrassent et qui veulent embrasser la réalité acadienne (Basque, 2004).

En misant sur des espaces institutionnels, on cherche à définir une Acadie moderne, qui rompt avec une Acadie traditionnelle fondée sur des critères familiaux et, donc, généalogiques. Dans un discours plus mondialisant/néolibéral, comme nous le verrons, certains traits de la culture traditionnelle sont mis de l'avant dans le but de vendre l'Acadie sur le marché international – que ce soit par l'intermédiaire du Congrès mondial acadien, ou encore par les arts de la scène qui exportent des éléments traditionnels tels la danse, la musique et même la langue. À titre d'exemple, le groupe musical néo-écossais Grand Dérangement¹⁶ intègre dans ses tournées internationales le violon et la danse à claquettes, des éléments traditionnels de la culture acadienne, ainsi qu'une variété acadienne régionale du français dans certains de ses textes. Pourtant, les institutions, acteurs du discours modernisant, financent la participation des artistes acadiens aux événements culturels francophones internationaux pour se donner une visibilité à l'échelle internationale, s'inscrivant ainsi dans une logique plutôt mondialisante.

Les enjeux pour les acteurs du discours mondialisant

Le néolibéralisme des années 1990 contribuera à développer une perspective mondialisante de l'acadianité, qui puise dans la force du nombre (3 millions d'Acadiens) pour définir un marché rentable dans lequel l'acadianité peut s'inscrire et se mettre en scène. La perspective mondialisante définit l'acadianité selon des critères généalogiques plus importants que le critère linguistique, qui se trouve au cœur de la perspective modernisante. L'appartenance à l'acadianité n'est plus exclusivement liée à la langue française et n'est plus réservée aux 300 000 francophones qui occupent un territoire historique (devenu institutionnel), mais devient accessible aux quelque 3 millions de descendants d'Acadiens à travers le monde, peu importe s'ils partagent ou non les mêmes pratiques linguistiques – en l'occurrence, le français, que ce soit dans sa variété standardisée ou dans l'une de ses nombreuses variétés régionales.

Dans ce discours mondialisant, les frontières linguistiques et territoriales/institutionnelles tombent, et les éléments traditionnels de l'identité acadienne et de ses pratiques culturelles viennent se greffer à l'inscription dans les marchés internationaux. La culture traditionnelle

– la danse, la pêche, la religion catholique – est mise de l’avant, par exemple, sur les panneaux routiers annonçant les sites officiels du 3^e Congrès.

À titre d’exemple de pratique culturelle traditionnelle, observée à maintes reprises durant le 3^e Congrès mondial acadien, notons l’identification par l’entremise de l’héritage parental, mise de l’avant comme marqueur de l’acadianité authentique et légitime. Dans certaines communautés acadiennes, c’est le cas de la municipalité de Clare où l’enquête ethnographique a été menée, il est courant de se présenter de façon à marquer son appartenance locale en établissant un lien avec son interlocuteur, en se situant par rapport aux autres à l’intérieur de la communauté. La pratique courante est de s’identifier comme étant « le fils de » ou « la fille de », laissant l’interlocuteur nous situer. Durant le 3^e Congrès, cette pratique est mise en scène plus particulièrement lors des rencontres de familles. Dans le discours d’ouverture de la rencontre de la famille LeBlanc, par exemple, Réal Boudreau, et non pas LeBlanc, se présente en se référant à l’ascendance de sa mère et, ainsi, s’inscrit dans la famille LeBlanc : « Mon nom c’est Réal... Boudreau [rires dans la salle]. C’est Ray à Rose-Hélène à Isaac à Hilaire... LeBlanc [rires et applaudissements] » (CMA2004-fam-LeBlanc (Réal Boudreau)).

Rappelons qu’à une autre occasion, on avait demandé à l’auteure Mireille McLaughlin le nom de sa mère, puis celui de ses grands-mères, etc., afin de lui trouver une ascendance acadienne et finalement lui remettre un porte-nom au nom acadien de Comeau, McLaughlin n’étant « pas acadien », bien que de nombreuses familles aient depuis plusieurs générations adopté la culture acadienne et aient contribué à son développement, notamment dans le nord-est du Nouveau-Brunswick¹⁷.

L’inclusion au groupe est donc ici d’abord et avant tout déterminée par l’héritage généalogique. L’inscription au territoire, c’est-à-dire aux espaces institutionnels, par l’intermédiaire de la langue française ne semble pas suffire. Sara Le Menestrel, ethnologue française et conférencière invitée au 3^e Congrès, se situe elle-même à l’extérieur du groupe puisqu’elle ne partage pas l’héritage généalogique, même si elle partage la langue française. Appelée à intervenir sur la question du tourisme et de la préservation du patrimoine, elle motive sa présence au 3^e Congrès, en tant que conférencière, par ses recherches sur

l'Acadie louisianaise. Elle a également fait un stage à l'Université Sainte-Anne, située dans la municipalité néo-écossaise acadienne de Clare. Au début de son intervention, elle reconnaît qu'elle ne fait pas partie de l'Acadie telle que définie par l'héritage généalogique, et mentionne précautionneusement que son discours sur l'acadianité est exogène.

Avant tout, je voudrais dire que contrairement à la majorité des conférenciers, je peux pas dire que je suis Sara euh à Jean à Jacques euh à Maurice. J'ai pas d'ascendance acadienne. Et euh je suis d'autant plus honorée d'avoir été invitée ici et j'espère euh que vous ne verrez pas mon regard comme une intrusion, mais comme une contribution parmi beaucoup d'autres, à parler de l'identité acadienne aujourd'hui (Le Menestrel, 2004).

Il semble que sa capacité à s'exprimer en français et son engagement dans l'avancement de la recherche sur l'Acadie louisianaise ne suffisent pas à Le Menestrel pour qu'elle se sente en droit de parler légitimement au nom de l'acadianité.

Si, à l'intérieur du groupe, l'héritage généalogique détermine l'appartenance à celui-ci, les pratiques linguistiques – du français ou du bilinguisme français-anglais – deviennent des outils stratégiques qui positionnent les Acadiens en tant que peuple transnational à l'intérieur d'une économie mondialisée. L'acadianité ne se définit plus ici par le caractère francophone d'un espace institutionnel ou d'une communauté déterminée ; la langue française n'est plus au centre de la définition de l'acadianité, elle est plutôt, avec l'anglais, un capital permettant de générer des profits (accès à un plus grand réseau d'Acadiens, contacts avec des régions et des communautés éloignées, visibilité à l'échelle internationale, etc.).

Dans une logique économique, le discours mondialisant mise sur l'authenticité culturelle (donc la tradition) et sur les liens généalogiques, à la fois pour exporter le produit acadien et pour importer les touristes, d'où l'importance d'inscrire dans l'acadianité ceux qui n'y sont liés que par le sang (et non par les espaces institutionnels ou par la langue française), élargissant ainsi le marché à quelque 3 millions de « clients » potentiels.

Au-delà des discours, les défis d'une Acadie diasporale

Qui donc est en position de définir l'acadianité et de décider qui peut en faire partie ? Il est clair que de nombreux acteurs, Acadiens ou non, ont des intérêts différents quand vient le temps de définir l'acadianité : conserver une reconnaissance politique sur un territoire déterminé, développer le secteur économique, notamment, par l'industrie touristique, ou encore intégrer les espaces décisionnels en ce qui a trait à l'acadianité. Les Acadiens eux-mêmes, souvent, se positionnent tantôt à l'intérieur des limites de l'État-nation, tantôt en tant que réseau transnational, dans le but d'assurer la (re)construction continue du groupe. Le rôle des pratiques linguistiques varie largement dans ces positionnements. Ce qui fera dire à Maurice Basque (voir dans cet article la section « Les enjeux pour les acteurs du discours modernisant ») que même si l'Acadie est francophone, les Acadiens anglophones ne perdent pas leur acadianité. Ce qui, de prime abord, pourrait paraître contradictoire.

Dans le cadre modernisant de l'acadianité, les Acadiens de l'extérieur des provinces atlantiques font partie d'une diaspora acadienne et sont appelés à se positionner face à une Acadie territoriale, l'Acadie « moderne », c'est-à-dire l'Acadie des provinces atlantiques, envisagée comme le centre de l'espace décisionnel en ce qui a trait à la définition de l'acadianité. Leur participation à l'acadianité doit dépasser le simple facteur d'ascendance ou de curiosité touristique ; ils doivent trouver un moyen de s'engager.

Euclide Chiasson

Les régions semblent se bousculer à la porte pour organiser cet événement. Est-ce uniquement à cause de l'impact touristique du Congrès ou faut-il y voir davantage ? « J'aimerais y voir davantage, mais les retombées économiques d'un événement de cette ampleur ne sont pas étrangères aux quatre très sérieuses candidatures de cette année (le prochain Congrès mondial acadien aura lieu en 2009 dans la Péninsule acadienne au Nouveau-Brunswick). Ceci dit, j'espère qu'à l'avenir on va donner aux congrès mondiaux des contenus qui vont dépasser l'aspect touristique. Il faut aussi que la diaspora acadienne se positionne par rapport à l'Acadie contemporaine, à l'Acadie moderne. Qu'est-ce qu'elle va apporter à l'Acadie moderne ? » (Chiasson, 2004)

Alors que certains acteurs envisagent l'Acadie « moderne », l'Acadie contemporaine, c'est-à-dire l'Acadie des provinces atlantiques, comme le centre de l'espace décisionnel en ce qui a trait à la définition de l'acadianité, d'autres acteurs se demandent comment les Acadiens de la diaspora peuvent être mobilisés. L'instigateur du premier Congrès mondial acadien, André Boudreau, par exemple, sent que peu de liens concrets existent entre l'Acadie des Maritimes et les Acadiens vivant à l'extérieur de ce territoire. Habitant en Alberta, province anglophone de l'ouest du Canada, il demande si l'Acadie « territoriale » n'aurait pas avantage à mobiliser ses effectifs, si l'Acadie ne pourrait pas être pensée autrement que par son territoire, de façon à inclure les Acadiens qui n'y sont pas installés.

Du point de vue modernisant, la diaspora ne semble pas faire partie de la modernité telle que définie par le discours modernisant, en ce sens qu'elle ne participe pas au réseau institutionnel mis en place à l'intérieur d'un territoire relativement délimité et défini par son homogénéisation linguistique. Mais du point de vue mondialisant, la diaspora prend un autre sens et devient un réseau international multilingue que l'Acadie « moderne » aurait avantage à exploiter ; un « nouveau » réseau acadien permettant d'intégrer « l'ère néolibérale ». Boudreau soulève la question de l'inclusion de ces Acadiens de la diaspora, de leur engagement et de leur participation à l'acadianité. Une Acadie ne se bornant pas à un modèle opposant centre et diaspora serait plus forte (sur le plan de la visibilité, sur le plan économique, etc.), et pourrait contribuer positivement à tout le travail que l'Acadie institutionnelle/territoriale accomplit déjà.

André Boudreau, s'adressant à Maurice Basque lors de la période de questions qui a suivi sa conférence :

Je suis pas venu pour défendre une phrase d'Antonine Maillet qui disait : « Où il y a un Acadien il y a l'Acadie. » [...] Mais est-ce que vous pensez que l'Acadie des Maritimes... ou du Nouveau-Brunswick... ou des Maritimes utilise à cent pour cent les Acadiens et les Acadiennes qui sont dispersés ? (CMA2004-conf-MBasque (André Boudreau))

Pour Jean-Claude Trouvet, participant en tant que conférencier sur le développement économique, la dispersion des Acadiens dans le monde n'est pas problématique, mais plutôt avantageuse sur le plan économique. Trouvet est Français, retraité de la profession bancaire et

membre de plusieurs associations acadiennes, dont Les amitiés acadiennes de la Vienne dans le Poitou, Les amitiés acadiennes de Paris et Les cousins acadiens du Poitou. N'étant pas lui-même d'ascendance acadienne, il justifie son appartenance à l'acadianité par l'ascendance acadienne de son épouse, également française. Dans sa conférence, Trouvet propose d'établir une « Confédération mondiale des Acadiens » dans le but de stimuler les échanges économiques transnationaux.

Jean-Claude Trouvet

Le constat... Les Acadiens qui sont répartis sur plusieurs espaces de notre planète n'ont que le Congrès mondial pour se réunir, se rencontrer, et c'est seulement tous les cinq ans. Les Acadiens de l'intérieur – Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard – ont la SNA [Société nationale de l'Acadie] euh qui est leur porte-parole. Les Acadiens de l'extérieur sont généralement regroupés dans des associations *sans liens entre elles*¹⁸. Dans une économie globale, les Acadiens, collectivités sans État, mais peuple uni, ont un atout important pour intensifier les relations économiques et stimuler les échanges (Trouvet, 2004).

Une telle association chapeauterait toutes les autres et parlerait à la fois au nom de l'Acadie « centrale » et de la diaspora.

Trouvet envisage une Acadie transnationale, incluant ceux qui, comme son épouse et lui (par l'entremise de cette dernière) répondent au critère généalogique. Il propose cependant que le français soit la langue de cette nouvelle association, avançant que la langue française est ce qui unit le peuple acadien : « Nous avons la chance d'avoir une langue commune, et ça, c'est important. De la mettre au service des autres activités culturelles » (Trouvet, 2004). En insistant sur le français comme langue légitime d'une association acadienne transnationale, Trouvet rejoint le discours modernisant, qui met l'accent sur les pratiques linguistiques « francophones », mais s'en détache en ne reconnaissant pas l'importance de définir l'Acadie par un espace institutionnel centré sur les provinces atlantiques – duquel il serait exclu, vivant lui-même en France.

Durant la période de questions qui a suivi son intervention, Trouvet fut forcé de reconnaître, d'une part, le caractère bilingue français-anglais de nombreux Acadiens de l'Amérique du Nord et, d'autre part, l'avantage de ce bilinguisme pour accéder à un réseau

d'Acadiens beaucoup plus important en nombre, très avantageux sur le plan de l'économie mondialisée. Laissé sans traduction en français d'une question posée en anglais par Nathalie Doucet, participante (mais non conférencière) anglophone au 3^e Congrès, il ne peut répondre à son intervention. Doucet se présente comme le porte-parole des Acadiens du nord-est des États-Unis, qui sont exclus des réseaux culturels et organisationnels/institutionnels auxquels ont accès d'autres communautés acadiennes.

Nathalie Doucet, s'adressant à Jean-Claude Trouvet lors de la période de questions qui a suivi sa conférence :

I live in New York but my family is from Massachusetts and I have a comment... which is probably also a bit of a question [...] there are other Acadian communities in the States besides Louisiana [...] there are these little pockets... of Acadians and [...] I don't live where there are any other Acadians that I know of right now so I'm not speaking about where I live but I come from Massachusetts and there, there's a lot... and Maine from what I understand... and I guess the question that would come out of the comment is how to tap those communities... because they don't seem to have the same [...] cultural identity or organization that the people in Louisiana have been able to... pull together... hmm... my family, the family is all very close but to say that there's a sort of an Acadian pride... there isn't [...] so... a question about how that might be tapped¹⁹.

Jean-Claude Trouvet, en réponse à Nathalie Doucet :

Euh oui, enfin j'ai pas tout bien compris mais euh c'est euh [...].

[La discussion continue puis un membre de la foule relance, en français, la question sur l'inclusion des communautés acadiennes américaines à l'extérieur de la Louisiane, notamment de celles où on ne parle pas français.] Trouvet continue.

Justement oui, tous les Acadiens ne parlent pas français. Bon, là il y a peut-être un effort à faire [...] on a des exemples, par exemple, du français de la Louisiane... on a fait de la promotion il faut faire la promotion du français (CMA2004-conf-JCTrouvet (Nathalie Doucet)).

Bien qu'elle reconnaisse l'avantage d'une association internationale, Doucet reste insatisfaite devant la proposition de Trouvet de créer une « Confédération mondiale des Acadiens » francophone, qui limiterait l'adhésion d'Acadiens anglophones et la maintiendrait, encore, à l'extérieur des réseaux institutionnels de l'acadianité. Trouvet a, pour

sa part, intérêt à maintenir l'idée du français en tant que langue légitime d'une association acadienne transnationale, ne pouvant lui-même s'inscrire dans des pratiques bilingues français-anglais qui l'excluraient des espaces décisionnels.

Cynthia Richard-Muise et Bernie Muise, un couple cajun très engagé de la Louisiane, partagent le point de vue de Doucet. Pour eux, l'hégémonie du français est une barrière qu'il faut surmonter par le bilinguisme pour n'exclure ni Trouvet, unilingue francophone, ni Doucet, unilingue anglophone, pour rallier le plus grand nombre d'Acadiens possible. Le couple louisianais se positionne comme porte-parole des Acadiens des États-Unis. Dans l'entretien qu'ils nous ont accordé, Richard-Muise et Muise ont choisi d'utiliser l'anglais, mais ont offert à l'intervieweuse de parler français si elle le souhaitait. Leur bilinguisme anglais-français fait d'eux des porte-parole légitimes pour les Acadiens unilingues anglophones, exclus de la définition francophone de l'Acadie. En tant que tels, Richard-Muise et Muise préconisent l'établissement d'espaces transnationaux bilingues qui permettraient l'inclusion de tous les Acadiens.

Bernie Muise

We don't want just the Acadians in France, over there, to be a unit and make decisions about all Acadians. Or the Acadians here [...] in Louisiana. We have to have some sort of association on top, that will get input all the way from the grassroots. From Mrs. Doucet, by herself in Michigan [...] all the way to that top organization. And make it bilingual. Because I was forced to learn English and forget about my French, so I was not offered French in school. [...] And it is not his fault [that Trouvet doesn't speak English], yet it's not my fault that I can't read or write French either. So it has to be bilingual so that we don't leave him behind, and I'm not left behind also²⁰ (CMA2004-entr-Cynthia Richard-Muise/Bernie Muise).

Richard-Muise, elle-même, se consacre au tourisme acadien et cajun et voit le bilinguisme comme un moyen de rejoindre les Acadiens unilingues anglophones qui n'ont pas le sentiment de pouvoir faire partie d'événements tels le Congrès mondial acadien, en raison du fait qu'ils ne partagent pas la langue française.

Cynthia Richard-Muise

I can remember when I really found out that I had to question my identity [...]. I was that, in the fifties, when tourism started to get

really popular, and euh people were coming to find out who euh... something about us [...]. At that time [I] became the secretary and the publicity chair and did a remarkable job of pooling in [...] Richards that had no interest and that did not feel like they wanted to participate because they didn't speak French. [...] They were worried that it would keep them apart [...] and so we explained that there are people from Nova Scotia and New Brunswick, they don't all just speak French [...] So we ended up euh with nine hundred people at our conference, met more Richards. [...] So we can reach out regionally to the English, to the French, with tourism especially. I'm very connected with the tourism entities in Lafayette [...] 'cause it's the hub of the French [...] And all around are the French Cana[dians] euh Cajuns... we can reach out to them too. [...] A lot of our friends our age, they can't, they won't you know... they don't speak French and they don't want to come to this because they think they have to [speak French]. Or they wouldn't get involved with an institute like he [Trouvet] suggested²¹ (CMA-2004-entr-Cynthia Richard-Muise/Bernie Muise).

Il semble que la question ne porte pas tant sur l'inclusion ou l'exclusion de la diaspora dans la définition de l'acadianité mais sur la formule qui permettrait son inclusion sans nuire à la vitalité institutionnelle de l'Acadie (territoriale), qui a été et qui continue de jouer un rôle primordial dans son développement. Si l'aspect touristique d'un événement comme le Congrès mondial acadien a pour avantage la viabilité économique et la visibilité sur le plan international (elle aussi liée au développement économique), les pratiques bilingues français-anglais qu'il encourage ébranlent le réseau socioinstitutionnel qui a vu le jour en raison de la particularité linguistique (francophone) de la communauté acadienne sur un territoire très majoritairement anglophone. L'Acadie « territoriale » s'est dotée de ce réseau d'institutions francophones et perçoit l'inclusion de la diaspora acadienne, tantôt comme une menace potentielle à son homogénéité francophone (pour ce qui est des anglophones d'ascendance acadienne), tantôt comme formant un réseau transnational qui pourrait potentiellement supplanter le réseau institutionnel territorialisé, lui faisant ainsi perdre sa place privilégiée comme définisseur légitime de l'acadianité.

Maurice Basque

On est encore en train de vivre certains moments de cette transition de l'identité [des années 1960-1970] parce qu'on essaie de voir... territoire, avenir. Et à qui appartient finalement, presque, le pouvoir de décider de parler au nom de qui (Basque, 2004).

Conclusion

On voit clairement que les débats sur la légitimité des pratiques linguistiques au sein de l'acadianité portent sur l'accessibilité aux espaces où l'identité acadienne est définie et sur les groupes que ces espaces représentent. Les stratégies de gouvernance font cohabiter les impératifs économiques et identitaires, ce qui, en provoquant une commercialisation de l'identité, force l'ouverture du marché identitaire acadien à des publics hétérogènes par l'entremise d'événements tel le Congrès mondial acadien. La mondialisation de l'économie met en compétition divers discours sur l'identité acadienne en permettant à des acteurs de points de vue divers d'avoir accès aux sites de production de l'acadianité. La structure même du Congrès en fait un espace où se trouvent confrontés les deux discours : d'une part, le discours modernisant, qui reste le discours dominant ; d'autre part, le Congrès lui-même, qui est structuré par une vision mondialisante et néolibérale de l'Acadie. Ainsi, un événement bilingue comme le Congrès mondial acadien, qui vise à attirer le tourisme patrimonial, nous oblige à repenser les notions d'authenticité (linguistique et culturelle), de territoire et de gouvernance en sociolinguistique et le débat concernant la minorisation linguistique. Un regard critique nous permet, en effet, de rendre compte des liens complexes entre la gouvernance, les processus économiques, les pratiques linguistiques et la reproduction des identités.

NOTES

1. « [Il y a] 3 millions d'Acadiens. Je crois que c'est le chiffre qu'on donne. » (Nous traduisons.)
2. Cet article s'appuie sur plusieurs types de données, dont des entretiens confidentiels et des extraits de communications publiques enregistrées lors du 3^e Congrès mondial acadien en août 2004. Nous avons choisi de ne pas mentionner le nom des participants aux entretiens, alors que nous avons révélé celui des personnes qui ont participé aux conférences et autres communications publiques.

3. Ce chiffre, que nous avons arrondi, est tiré du recensement fédéral, qui dénombre les habitants des provinces de l'Atlantique qui déclarent avoir le français comme langue maternelle et parler surtout français à la maison.
4. Des activités avaient lieu dans l'ensemble des régions acadiennes de la Nouvelle-Écosse, mais la municipalité de Clare était l'hôtesse d'événements importants, telles la cérémonie d'ouverture et les conférences, en plus de tenir plusieurs rencontres de familles.
5. Il y a eu jusqu'à aujourd'hui (2010) quatre congrès mondiaux : le premier, en août 1994, dans la région du Grand Moncton au Nouveau-Brunswick ; le deuxième, en août 1999, en Louisiane ; le troisième, en août 2004, dans l'ensemble des communautés acadiennes de la Nouvelle-Écosse ; et le quatrième, en 2009, dans la Péninsule acadienne, au Nouveau-Brunswick.
6. L'événement tient en effet sa force des rencontres familiales, qui permettent à chacun de retracer sa généalogie et de rencontrer des « cousins acadiens » d'autres régions du monde. En 1994, 1999 et 2004 les seuls patronymes retenus pour les réunions étaient ceux des familles qui s'étaient établies sur le territoire acadien entre 1604 et 1755. Pour le congrès de 2009, on a élargi les critères de sélection. Toute famille pouvant démontrer une longue appartenance acadienne a pu organiser une réunion. La candidature des McGraw, par exemple, a été acceptée. On a également accepté les candidatures des familles qui témoignent d'un véritable intérêt envers l'Acadie ([www.cma2009.ca]).
7. Les participants sont comptés selon le nombre d'entrées (achat de billets) et non en termes d'individus.
8. Une camionnette « certifiée authentiquement cajun » offrait des bols de ce mets typiquement cajun : des crevettes dans une sauce, servies sur du riz.
9. La râpüre acadienne est un plat de pommes de terre râpées, cuit au four avec du poulet, du porc, du bœuf ou du poisson.
10. « La sociolinguistique a beaucoup investi – sans doute trop – dans l'idée que certains types de langues et certains types de locuteurs sont authentiques et que cette authenticité leur donne plus de valeur. Il semblerait également que, jusqu'ici, la sociolinguistique se soit donné comme priorité de légitimer les pratiques et les communautés authentiques. Par conséquent, la critique du "locuteur authentique" pourrait être un exercice utile de réflexivité pour la sociolinguistique, particulièrement à la lumière du scepticisme radical qui entoure la question de l'expérience authentique. » (Nous traduisons.)
11. Les passages sont ainsi soulignés dans le questionnaire de recensement.
12. « L'argument est le suivant : le capitalisme néolibéral, dans sa phase globale toute triomphante à laquelle rien n'échappe, n'offre aucune solution de rechange au laisser-faire ; rien – aucune autre idéologie, aucun autre

système économique – ne semble même possible. Par conséquent, la question principale que doivent régler les politiques publiques consiste à se demander comment réussir dans le « nouvel » ordre mondial. Sous son hégémonie, le social devient le naturel, le biologique, l'organique. Et le politique, le technique. » (Nous traduisons.)

13. « Célébrations acadiennes : Grâce aux événements de 2003-2005 commémorant l'exploration, la colonisation et l'établissement français y compris le 3^e Congrès mondial acadien en 2004, la Nouvelle-Écosse a l'occasion de capitaliser sur la croissance économique potentielle des activités et des événements principaux liés au tourisme, à la culture et au patrimoine. Le Ministère a l'intention de fournir un appui non négligeable aux célébrations acadiennes de 2003-2005 par la mise en œuvre des initiatives suivantes :

- Le dévoilement d'une nouvelle campagne touristique visant spécifiquement les célébrations acadiennes dans des marchés touristiques cibles. Une campagne à grand retentissement fera de la Nouvelle-Écosse la destination de choix dans la région pour découvrir la culture et l'histoire acadiennes. [...]

- [...]

- En collaboration avec le Conseil des archives de la Nouvelle-Écosse, le lancement de « L'expérience acadienne en Nouvelle-Écosse » – un guide thématique en ligne et une exposition virtuelle, pleinement interrogeables et intégrés aux archives provinciales, afin d'accompagner les activités organisées autour d'Acadie 2003-2005 et de fournir d'importantes ressources généalogiques acadiennes/cajuns. NSARM établira également une base de données comprenant 3 600 naissances, décès et mariages à partir des registres de deux églises acadiennes datant d'avant la Déportation, Annapolis Royal, 1702-1755.

- [...]

- *Intégrer et souligner l'expérience culturelle acadienne et les produits touristiques acadiens* dans les campagnes clefs de marketing touristique en 2003. [...] » (Nous traduisons.)

14. De nombreuses familles, notamment d'origine irlandaise, ont depuis plusieurs générations intégré la population acadienne et adopté la langue française comme langue maternelle.

15. Entretien réalisé dans le cadre du projet « Prise de parole : la construction discursive de l'espace francophone en Amérique du Nord », dirigé par Normand Labrie, Monica Heller et Jürgen Erfurt et financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, le programme Transcoop de la German-American Academic Council Foundation et l'Agence universitaire de la Francophonie.

16. Voir [En ligne], [<http://www.grandderangement.com>].

17. La famille McLaughlin a fait partie des familles acadiennes qui ont organisé des rencontres lors du 4^e Congrès mondial acadien en août 2009.
18. Nous soulignons pour mettre en évidence l'insistance de Trouvet dans ce passage.
19. « Je vis à New York, mais ma famille est originaire du Massachusetts, et j'ai un commentaire... qui est sûrement aussi un peu une question [...] il y a d'autres communautés acadiennes que celles de la Louisiane aux États-Unis [...] il y a ces îlots... d'Acadiens et [...] je ne vis pas où il y a d'autres Acadiens, du moins à ma connaissance, alors je ne parle pas d'où je vis, mais je suis originaire du Massachusetts et là, il y en a beaucoup... et aussi au Maine si je comprends bien... et je suppose que la question qui ressort de ce commentaire est comment relier ces communautés... parce qu'elles ne semblent pas avoir la même [...] identité culturelle ou l'organisation que les gens de la Louisiane ont réussi à... mettre en place... euh... ma famille, la famille est très serrée, mais de dire qu'il y a une sorte de fierté acadienne... il n'y en a pas [...] alors... une question sur comment tout ça peut être relié. » (Nous traduisons.)
20. « On ne veut pas que les Acadiens en France, là-bas, soient une unité et prennent les décisions à propos de tous les Acadiens. Ni les Acadiens ici [...] ou en Louisiane. On doit avoir une sorte d'association au-dessus, qui recevra toutes les idées depuis la base. De madame Doucet, toute seule au Michigan [...] jusqu'au niveau le plus élevé de cette organisation. Et il faut qu'elle soit bilingue. Parce que j'ai été forcé d'apprendre l'anglais et d'oublier mon français, alors on ne m'a pas offert le français à l'école. [...] Et ce n'est pas de sa faute [si Trouvet ne parle pas anglais], pourtant ce n'est pas non plus de ma faute si je ne peux lire ou écrire le français. Alors il faut que ça soit bilingue pour ne pas l'exclure, lui, et pour ne pas m'exclure moi non plus. » (Nous traduisons.)
21. « Je me souviens quand j'ai vraiment découvert que je devais m'interroger sur mon identité [...] Dans les années 1950, quand le tourisme est devenu vraiment populaire et que les gens venaient pour trouver qui... quelque chose à propos de nous [...] À cette époque je suis devenue secrétaire et directrice de publicité et j'ai fait un travail remarquable pour rassembler des Richard qui n'avaient aucun intérêt et qui ne sentaient pas qu'ils voulaient participer parce qu'ils ne parlaient pas français. [...] Ils étaient inquiets que ça les isolerait [...] alors on a expliqué qu'il y a des gens en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, ils ne parlent pas tous seulement français [...] Alors on s'est retrouvé avec neuf cents personnes à notre conférence, on a rencontré d'autres Richard. [...] Alors on peut atteindre, au niveau régional, les anglophones, les francophones, par l'intermédiaire du tourisme particulièrement. Je suis très bien branchée avec les associations touristiques à Lafayette [...] parce que c'est le centre francophone [...] Et tout autour il y a les francophones cana[diens] euh cajuns... on peut les atteindre eux aussi. [...] Plusieurs de nos amis de

notre âge, ils ne peuvent pas, ils ne vont pas, tu sais... ils ne parlent pas français et ils ne voudront pas venir ici parce qu'ils pensent qu'ils doivent [parler français]. Ou alors ils ne s'impliqueraient pas dans un institut, comme il [Trouvet] suggère. » (Nous traduisons.)

BIBLIOGRAPHIE

- BASQUE, Maurice (2004). « Qui est acadien aujourd'hui ? Qui le sera en 2020 ? », conférence prononcée dans le cadre du 3^e Congrès mondial acadien, 2 août, Pointe-de-l'Église, Nouvelle-Écosse.
- BOURDIEU, Pierre (1982). *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- CHIASSON, Euclide (2004). « Un petit peuple chez les grands », [En ligne], [<http://www.culture.ca/canada/perspective-pointdevue-f.jsp?data=200409/tfp02000092004f.html>] (10 mars 2005).
- COMAROFF, Jean, et John COMAROFF (2005). « Naturing the Nation: Aliens, Apocalypse, and the Postcolonial State », dans Thomas Blom Hansen et Finn Stepputat (dir.), *Sovereign Bodies: Citizens, Migrants, and States in the Postcolonial World*, Princeton, Princeton University Press, p. 120-147.
- CONGRÈS MONDIAL ACADIEN (1996). *L'Acadie en 2004 : actes des conférences et des tables rondes, le Congrès mondial acadien*, actes du colloque tenu à Moncton et Dieppe, N.-B., du 16 au 20 août 1994, Moncton, Éditions d'Acadie.
- COUPLAND, Nikolas (2003). « Sociolinguistic Authenticities », *Journal of Sociolinguistics*, vol. 7, n° 3 (août), p. 417-431.
- CYBERACADIE (1994). *Congrès mondial acadien 1994 (premier CMA)*, [En ligne], [<http://cyberacadie.com/index.php?/symboles/Congres-Mondial-Acadien-1994-premier-CMA.html>] (10 septembre 2009).
- DA SILVA, Emmanuel, et Monica HELLER (2009). « From Protector to Producer: the Role of the State in the Discursive Shift from Minority Rights to Economic Development », *Language Policy*, vol. 8, n° 2 (mai), p. 95-116.
- ECKERT, Penny (2003). « Elephants in the Room », *Journal of Sociolinguistics*, vol. 7, n° 3 (août), p. 392-397.

- GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE (s. d.). *Tourism Insights*, [En ligne], [<http://www.gov.ns.ca/dtc/pubs/insights/AbsPage.aspx?siteid=1&lang=1&id=1>] (17 avril 2008).
- GOUVERNEMENT DU CANADA (s. d.). *Les distinctions honorifiques canadiennes*, [En ligne], [http://archive.gg.ca/honours/search-recherche/index_f.asp] (17 avril 2008).
- GOUVERNEMENT DU CANADA (1988). *Loi sur les langues officielles*, Bibliothèque nationale.
- HELLER, Monica (2002). *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Didier.
- HELLER, Monica (2003). « Globalization, the New Economy and the Commodification of Language and Identity », *Journal of Sociolinguistics*, vol. 7, n° 4 (novembre), p. 473-492.
- HELLER, Monica (2007). « “Langue”, “communauté” et “identité” : le discours expert et la question du français au Canada », *Anthropologie et sociétés*, « Dynamiques et pratiques langagières = Language, dynamics and practices = Dinámicas y prácticas lingüísticas », sous la dir. de Michelle Daveluy, vol. 31, n° 1, p. 39-54.
- LABOV, William (1976). *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de Minuit.
- LE MENESTREL, Sara (2004). « Le tourisme et la valorisation du patrimoine », conférence prononcée dans le cadre du 3^e Congrès mondial acadien, 2 août, Pointe-de-l'Église, Nouvelle-Écosse.
- MALABORZA, Sonya (2007). « Des ambassadeurs culturels de l'Acadie », *L'Acadie Nouvelle*, 28 avril, p. ACCENT 11.
- NOVA SCOTIA DEPARTMENT OF TOURISM AND CULTURE (2003). *Nova Scotia Department of Tourism and Culture 2003-04 Business Plan*, [En ligne], [http://www.gov.ns.ca/dtc/pubs/Business_Plan_2003.pdf] (27 février 2005).
- PATRIMOINE CANADIEN (s. d.). *Évaluation sommative du Partenariat culturel et économique du Canada atlantique : études de cas – Congrès mondial acadien*, [En ligne], [<http://www.acoa-apec.gc.ca/Fran%C3%A7ais/Responsabilisation/Verificationsetevaluations/Documents/ACCEP-Evaluation-FR.pdf>] (17 mars 2010).
- STATISTIQUE CANADA (2006). *Questions du recensement du Canada et pourquoi elles vous sont posées*, [En ligne], [<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/about-apropos/version-fra.cfm>] (15 septembre 2009).
- TROUVET, Jean-Claude (2004). « Regroupements acadiens internationaux », conférence prononcée dans le cadre du 3^e Congrès mondial acadien, 5 août, Pointe-de-l'Église, Nouvelle-Écosse.